



**PREFECTURE DES LANDES**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE**

\* \* \*

**Enquête publique unique préalable à la délivrance de l'autorisation unique « loi sur l'eau » au titre de l'ordonnance n° 2014-619 du 12 juin 2014 pour l'autorisation du projet de défrichement et de mise en culture avec irrigation de 108 ha 85 a 94 ca sur la commune de PARENTIS-EN-BORN**

**Demandeur :        Eddie LARRERE  
                                 2430 route de DOUC  
                                 40 410 LIPOSTHEY**

Une enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de PARENTIS-EN-BORN – avenue du Maréchal FOCH – BP 42 – 40 161 PARENTIS-EN-BORN – durant **32 jours consécutifs du lundi 11 février 2019 à 13h30 au jeudi 14 mars 2019 à 17h30.**

Le préfet des Landes est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation unique pour le projet de défrichement avec mise en culture et irrigation de 108 ha 85 a 94 ca.

M. Philippe CORREGE, Ingénieur géologue à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment le dossier de demande d'autorisation unique loi sur l'eau et défrichement, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

- sur support papier : à la mairie de PARENTIS-EN-BORN aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; le samedi de 10h00 à 12h00 (permanence état civil) ;
- sur un poste informatique à la mairie de PARENTIS-EN-BORN aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante [www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr) puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 11 février 2019 à 13h30 au jeudi 14 mars 2019 à 17h30, être :

- consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de PARENTIS-EN-BORN ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de PARENTIS-EN-BORN ;
- transmises par courriel à [pref-amenagement@landes.gouv.fr](mailto:pref-amenagement@landes.gouv.fr) , avant le jeudi 14 mars 2019 à 17h30. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur (EP de PARENTIS Défrichement Loi sur l'eau) ».

M. Philippe CORREGE, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- lundi 11 février 2019 : de 13h30 à 16h30
- mercredi 20 février 2019 : de 09h00 à 12h00
- vendredi 01 mars 2019 : de 13h30 à 16h30
- jeudi 14 mars 2019: de 14h30 à 17h30

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage M. Eddie LARRERE – 2430 route de DOUC – 40 410 LIPOSTHEY.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de PARENTIS-EN-BORN et à la Préfecture des Landes (Direction Départementale des Territoires et de la Mer – Service Nature et Forêt) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le préfet